

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DU PLATEAU BRIARD, 43 RUE DU GENERAL DE GAULLE 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

Mr Fabien ACCOSSATO, représentant de la société ICCPP S.A.S., Société par Actions Simplifiée
actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 13 RUE ROMAIN ROLLAND 94460
VALENTON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital
social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a
été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
A2C TIPS	200	2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial :

10278 06169 00022348902 53

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société
actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du
dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 mars 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Mélanie DA COSTA
Chargé d'Affaire Professionnel
melanie.dacosta@creditmutuel.fr

JST14

lu et approuvé


Crédit Mutuel
du Plateau Briard
3, place de l'Eglise
94370 Sucy-en-Brie
Tél. 01 56 87 13 15 (appel local non surtaxé)
Fax 01 45 90 19 49
E-mail 0616901@creditmutuel.fr

